

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie, tenue à l'endroit habituel, le lundi 7 octobre 2019, de 20 h à 20 h 48.

**SONT PRÉSENTS :**

Le maire, M. Jean Dallaire et les conseillers MM. Dany Chénard, Étienne Brodeur, Patrick Dionne et les conseillères Mmes Lynda Lizotte et Manon Bélanger formant quorum sous la présidence de M. le maire.

**167-2019**

**Regroupement des Maisons pour Femmes victimes de violence conjugale**  
**Résolution- Municipalité alliée contre la violence conjugale**

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés* de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à a liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

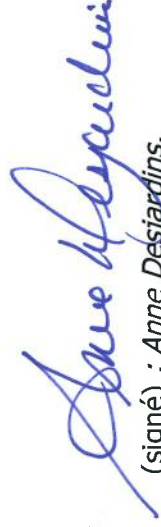
ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents de proclamer la municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie municipalité alliée contre la violence conjugale.

  
(signé) : Jean Dallaire,  
Maire

  
(signé) : Anne Desjardins,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Copie certifiée conforme,  
Donnée à Saint-Denis, ce 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2019